

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00244

DISPOSITIF WELCOME PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE METAVIEW

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 54
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240024410

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DISPOSITIF WELCOME PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE METAVIEW

Un dispositif d'accompagnement des startups a été mis en œuvre pour accélérer la création des « pépites » de demain et affirmer la position de Saint-Etienne au sein de la French Tech Saint-Etienne Lyon.

L'un des objectifs vise à l'accélération de l'innovation en favorisant les interfaces entre laboratoires et startups, en soutenant la réalisation de démonstrateurs et en développant les aides dans le domaine du design, du numérique et des hautes technologies.

Concernant le domaine du design, Saint-Etienne Métropole et les équipes de la Cité du design font le constat que celui-ci est trop souvent le chaînon manquant des actions de compétitivité et d'efficacité des entreprises. A ce titre, le dispositif Welcome Pack Design a été mis en place afin d'inciter les entreprises à innover par le design (délibération du Bureau métropolitain du 11 mai 2023).

L'objectif est d'accompagner les entreprises à passer le pas et à expérimenter le design afin de pouvoir en mesurer tous les effets positifs : différenciation, meilleure acceptation par le marché, accélération des processus d'innovation, etc.

Dans ce cadre-là, l'entreprise Metaview, dirigée par Nabile BENTALEB et siégeant 35, rue P et D Ponchardier 42600 Saint-Étienne, souhaite mobiliser cette nouvelle aide à l'innovation afin de développer la version finale de son application destinée à évaluer les risques permettant la détection précoce des troubles musculo-squelettiques (TMS) chez les professionnels du BTP.

L'entreprise Metaview

L'entreprise Metaview, créée en 2022 par Nabile BENTALEB, permet d'évaluer et de détecter les TMS chez les professionnelles du BTP via une application. L'objectif est de fournir des avantages significatifs en termes de gain de temps, de réduction des arrêts maladie, de prise de décision éclairée et d'amélioration de la productivité, contribuant ainsi à la santé et à la sécurité des salariés tout en renforçant la performance globale de l'entreprise grâce à son application téléphonique.

L'entreprise s'est donc fixé 4 objectifs :

- Convertir l'image vidéo en données objectives de mesures articulaires,
- Faciliter la collecte des symptômes de TMS,
- Augmenter la performance des entreprises,
- Améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

L'accompagnement et le besoin

Afin d'atteindre ces objectifs, Metaview a besoin aujourd'hui d'un accompagnement à la réalisation et au prototypage final de son application. Pour ce faire, comme prévu dans le process, un diagnostic a été posé par la Cité du design afin d'évaluer son besoin à la suite duquel, le porteur de projet souhaite mobiliser le Welcom Pack design qui lui permettrait d'agir sur quatre phases :

- Phase 1 : diagnostic
suivi de projet, analyse concurrentes, analyse de l'existant et ateliers usagers
- Phase 2 : faisabilité
étude de faisabilité technique intégrant différentes technologies
- Phase 3 : design et développement du produit
suivi de projet, maquette UX, maquette UI, design interface
- Phase 4 : intégration :
suivi de l'intégration, déclinaisons des différents états des interactivités, préparation des pictos, visuels, styles, suivi SQL pour bonne intégration, tests et retour sur des éléments manquants.

La demande de financement

La société Metaview a sélectionné le designer I HATE DESIGN pour la réalisation de cette prestation d'un montant de 24 050 € HT soit 28 860 € TTC.

Dans le cadre du Welcome pack design, 80 % de la prestation est prise en charge soit 19 240 € HT dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention d'investissement à l'entreprise Metaview en deux fois :

- Un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 9 620 € ;
- Le solde sur présentation des justificatifs de dépenses et des livrables par l'entreprise.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement de la subvention d'investissement à l'entreprise Metaview pour la réalisation de la version finale de l'application Metaview, à hauteur de 19 240 € versés en deux fois selon les modalités décrites ci-dessus ;**
- **approuve la convention ci-jointe à intervenir avec l'entreprise Metaview ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement Innovation et numérique - INUM/20421/SUFT.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE